

M.A.J le 12 avril 2022

PROCEDURE RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES FRAIS DES STAGIAIRES

Documents devant être remis à l'intendance :

- tableau dûment rempli remis dans une enveloppe avec pour chaque stagiaire :
- un RIB
- justificatifs de dépense (tickets de transport, reçus de restaurant...)
- l'attestation de stage signée par l'employeur comprenant l'adresse du lieu du stage ainsi que les jours de stage.

1/Remboursement des frais de nourriture (uniquement pour les élèves DP ou internes lorsque les remises d'ordre n'ont pas été effectuées.)

Si les frais de restauration de l'élève pendant son stage ne dépassent pas le tarif moyen du repas fixé par le conseil d'administration, soit **3.60 euros**, aucun remboursement ne sera effectué.

Si les frais sont supérieurs à ce montant, le dépassement est remboursé à hauteur de **2.45 euros** maximum par repas.

Exemples : repas pris pour 3 euros → aucun remboursement (car <3.60)

repas pris pour 5 euros → remboursement : $5 - 3.60 = 1.40$ euros

repas pris pour 10 euros → remboursement maxi. : 2.45 euros

2/ Frais de transport (plafonnés à 50 euros par semaine).

Ne sont remboursés :

- Qu'un aller-retour par jour de stage effectué entre le domicile et lieu de stage
- Les frais de déplacements en véhicule personnel (voiture, « deux roues ») calculés respectivement aux tarifs kilométriques de 0.10 euros.
- les frais de déplacement en bus, métro, train, bablacar (avec justificatifs)

Si pour se rapprocher de son lieu de stage, l'élève réside à une autre adresse que celle habituelle, il sera remboursé :

- un aller-retour hebdomadaire entre son domicile habituel et son domicile durant le stage
- un aller-retour par jour entre le domicile proche du stage et le lieu de stage (sous condition que l'entreprise se situe dans une commune autre que la commune de résidence et si la distance du trajet est supérieure à celle entre la commune de résidence habituelle et le Lycée Déodat de Séverac).

Le Proviseur

J.Y. SOULIER

LYCÉE DÉODAT DE SÉVERAC

26, Bd Déodat de Séverac

BP 97612

31076 TOULOUSE Cedex 3

Tél. : 05 62 13 17 00

Fax : 05 61 42 97 97

L'Agent comptable

E. FOUCHOU-LAPEYRADE